

ARLES

Cap Fourchon veut prendre un nouvel élan P.8

NOS RÉVÉLATIONS

Le "clan Gaudin" bientôt face aux juges P.III

La Provence

N° 8574

Arles

Vendredi 4 décembre 2020

La Provence de Giscard



Le 26 juin 2010, à Arles, lors d'une visite de l'expo "César, le Rhône pour mémoire". /PHOTO VALÉRIE FARINE

L'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing, décédé dans la nuit de mercredi à jeudi, laisse de nombreux souvenirs dans notre région. Voyage dans le temps P.2 à 7
6 pages spéciales

CRISE SANITAIRE

Un vaccin gratuit pour un million de Français dès janvier P.II

FOOTBALL LIGUE 1

Nîmes - OM (21h)

Le repos, la seule arme de Villas-Boas avant de se frotter aux Crocos P.30 à 32

L'ÉDITO

Le président chasseur

Par Franz-Olivier GIESBERT

Dans le bestiaire de la politique, Valéry Giscard d'Estaing n'était pas un animal mais plutôt un chasseur à l'espère, attendant son gibier pour le tirer sans sommation. C'est ainsi qu'il accéda à l'Élysée.

De Gaulle, on l'oublie aujourd'hui, fut l'une de ses victimes. Après avoir été son très jeune ministre des Finances entre 1962 et 1966, il appela à ne pas voter oui au référendum de 1969 sur la régionalisation, dont l'échec entraîna la démission du Général.

Un jour, dans la forêt qui bordait son château d'Authon, dans le Loir-et-Cher, VGE avait raconté à l'auteur de ces lignes ses affres de chasseur : "Après la formidable excitation du coup de feu fatal, quand on atteint sa cible, on est souvent saisi de honte et d'effroi devant la bête morte."

Et il en a tué des "bêtes", Giscard.

Des sommités qui dominaient la politique en un temps que les moins de vingt ans, de trente ou même de quarante ne peuvent pas connaître. Après de Gaulle, vinrent les tours de Chaban, Messmer, etc. Quel palmarès ! Quel as de la gâchette !

Lire la suite page 2 ➔



Le purificateur d'air qui mate le Covid

ARLES L'entreprise Unitair a développé une machine mobile de traitement d'air destinée à lutter contre le coronavirus. Elle pourrait être commercialisée d'ici à la fin de l'année. /PHOTO VALÉRIE FARINE P.9

FINANCEMENT LIBYEN P.IV.

Claude Guéant à son tour mis en examen



CAMPÀ CORSU P.V

8 décembre, jour de la fête "nationale" corse

TENNIS OPEN 13 P.33

Caujolle : "Quoi qu'il arrive, on jouera"

C'EST LA VIE LIFESTYLE P.41

Des idées de cadeaux 100 % locaux

BOUVINE

La solidarité comme réponse à la crise P.12



ÉCONOMIE

Des corbeaux pour ramasser les mégots ! P.1



CINÉMA



Un appareil "made in France" pour lutter contre le Covid-19



ÉCONOMIE Spécialisée dans les armoires de traitement d'air depuis 1977 l'entreprise Unitair développe un concept mobile, déjà déployé dans le milieu hospitalier, pour le tertiaire. Un système efficace face au coronavirus

Toute l'équipe d'Unitair a travaillé de mars à novembre pour réaliser ce dispositif mobile de traitement d'air destiné à lutter efficacement contre le coronavirus. Il pourrait être commercialisé pour les services d'ici la fin de l'année. / PHOTO VALÉRIE FARINE

Un temps record. En l'espace de huit mois, la société arlésienne Unitair est parvenue à mettre au point un appareil destiné à lutter efficacement contre le Covid-19 en purifiant l'air ambiant. Depuis plus de 40 ans, l'entreprise de Gérard Barachini est reconnue pour l'efficacité de ses armoires à traitement d'air. Cette réussite lui vaut de nouer des liens avec des centres hospitaliers réputés en France ainsi qu'à l'étranger. La pandémie l'a amenée sur un projet inédit pour elle. Celle de développer des armoires mobiles, mais pour d'autres secteurs que le médical.

Le déclin s'est produit lors d'un salon consacré aux équipements médicaux à Dubaï. Si le virus du Covid-19 circule déjà fortement en Chine, l'Europe semble épargnée. Une impression trompeuse. "On a senti des professionnels inquiets, que cela pouvait prendre de l'ampleur", raconte Cédric Berton, directeur commercial chez Unitair. De retour en France, la société arlésienne se rapproche d'un laboratoire de la région lyonnaise afin de réaliser une formule pour éliminer le Covid-19 de l'air dans des espaces fermés. Le réactif trouvé détruit les germes, les champignons et la souche humaine du coronavirus à plus de 90% (ces chiffres seront précisés par un laboratoire indépendant re-

connu mondialement). L'appareil mobile se veut également compact et peu encombrant, à l'image d'un petit frigo.

Le Stérimob a d'abord été conçu pour les centres hospitaliers. Sa maniabilité lui permet d'être déplacé d'une salle à une autre sans la moindre difficulté. Des établissements se sont déjà manifestés pour l'acquiescer alors que les premiers prototypes ont été dévoilés voilà un mois à peine. Le "made in France"

"Quand on travaillait autour de ce produit, on a tout de suite vu que l'on ne pouvait pas se cantonner aux milieux hospitaliers"

CÉDRIC BERTON, DIRECTEUR COMMERCIAL UNITAIR

semble faire son œuvre sur un projet où la concurrence est rude. Mais Unitair demeure l'une des trois seules sociétés de l'Hexagone à avoir mis au point ce générateur. "La photocatalyse a déjà fait ses preuves", indique Cédric Berton. Si bien que la société arlésienne s'apprête à commercialiser son système sur un secteur encore inconnu pour elle: le tertiaire.

Encore plus petit que l'appareil utilisé en milieu hospitalier, le Stérimob pourrait servir dans les salles d'attente, des cinémas, des vestiaires pour des clubs sportifs, des Ehpad ou encore des open

spaces. Son arrivée sur le marché est prévue pour la fin de l'année mais les responsables d'Unitair ne mesurent pas encore l'attente autour de leur projet. En cas de fortes demandes, la société est tout de même en mesure de l'absorber grâce à une unité de production automatique, acquise en 2013. "Quand on travaillait autour de ce produit, on a tout de suite vu que l'on ne pouvait pas se cantonner aux milieux hospitaliers", indique le directeur commercial de l'entreprise Unitair. Les premiers à avoir pris conscience du problème, ce sont les dentistes. Ils ne savaient pas quoi faire pour leurs patients! On voit tous des malades attendre à l'extérieur des cabinets médicaux, on ne peut plus continuer comme ça". L'Allemagne a même imposé

des appareils identiques dans les salles de classe par exemple, afin de purifier l'air et empêcher le virus de circuler. À partir de cet exemple, Unitair réfléchit pour se rapprocher des collectivités afin de promouvoir son système. Un appareil dont l'existence devrait se prolonger au-delà de l'épidémie de Covid-19. "Des réflexes vont rester, comme la volonté de protéger les enfants, les salariés ou les clients des virus", estime Cédric Berton. Avec Stérimob, Unitair défriche un terrain encore inexploré, qui pourrait leur permettre de prendre encore une nouvelle dimension. **Nicolas BARBAROUX**

LE SYSTÈME

La formule installée dans le Stérimob a été conçue uniquement pour Unitair par un laboratoire de la région lyonnaise. L'air transite par un filtre avant de passer à travers un ventilateur et un autre filtre dit "finisseur" avant d'être traité par le générateur photocatalytique, où se trouve le réactif. Ce dispositif retire le coronavirus de souche humaine dans l'air, purifie l'atmosphère, détruit les micro-organismes et les bactéries, et décompose les polluants organiques gazeux.

Dans le milieu hospitalier, cette armoire mobile mesure entre 1,70 et 1,80 m, pour 45 à 70 cm de profondeur. Son poids est compris entre 100 et 180 kg, ce qui le rend maniable. Elle peut traiter entre 1500 et 3000 m³/h.

Pour les services, le système est plus compact avec une hauteur de 80 cm pour une largeur de 35 cm. Son poids n'excède pas 25 kg. Au total, il peut purifier 400 m³/h d'air. La société propose même des équipements personnalisés à l'effigie des entreprises qui souhaiteraient l'acquiescer ou bien avec des dessins pour une utilisation en crèche ou à l'école.

UN PEU D'HISTOIRE

Plus de 40 ans au service de la santé et de la recherche



Cédric Berton, directeur commercial d'Unitair, et Gérard Barachini, le président, dévoilent le cœur du Stérimob. / PHOTO V.F.

Le Stérimob constitue un nouveau tournant dans l'histoire de la société Unitair. Pour la première fois depuis 1980, l'entreprise a développé un appareil totalement nouveau au service d'un secteur inédit pour elle. Attention, cela ne signifie pas que la société arlésienne néglige l'innovation. Mais un domaine comme le milieu médical nécessite surtout de suivre des normes en perpétuelle évolution, ce que réussit avec talent Unitair. Une entreprise désormais reconnue dans le secteur hospitalier en France comme à l'étranger.

Installée sur le bord du canal d'Arles à Bouc, la société a été fondée en 1977 par l'arlésien Gérard Barachini. Dans les premières années, elle était surtout spécialisée dans la fabrication et l'installation de structures pour purifier l'air. "Mais ce n'était pas très bien vu d'associer les deux", sourit encore Gérard Barachini. Le chef d'entreprise va alors développer un système révolutionnaire en 1980. Il dessine une armoire pour traiter l'air, à la fois performante,

simple d'utilisation et facile à installer. Un appareil surtout moins encombrant qui gère la température, la surpression des salles ou encore l'hydrométrie. Après sa présentation lors des assises du matériel médical à Paris, 210 équipements sont vendus en Algérie. Ces relations avec les pays du Maghreb ne vont jamais cesser. Alors que la société réalise 60% de son chiffre d'affaires à l'export, la majeure partie de ce résultat provient de ce territoire d'Afrique, mais également de Suisse, de Belgique et d'Asie.

Le Stérimob, devenu un nom générique dans certains pays, a permis à la société Barachini, devenue Unitair en 1995, d'être bien établie dans le milieu hospitalier, mais également dans le secteur de la recherche et de la haute technologie, où le travail dans un environnement sain est une nécessité. Au regard de ce succès, l'entreprise peut s'appuyer sur des sous-traitants dans la réalisation de ses appareils. Elle compte aujourd'hui une trentaine de salariés.

Le chiffre

7

C'est le nombre de propositions de délibérations à l'ordre du jour du prochain comité syndical du Symadrem. La séance se tiendra le jeudi 10 décembre.

À suivre

Appel à manifestation contre le projet de loi de "Sécurité Globale"

L'Union Locale CGT d'Arles, la FSU Arles, RESF Arles, la LDH Section d'Arles, et ATTAC Arles appellent à manifester demain, samedi 5 décembre pour l'abandon du projet de loi de "Sécurité Globale". Les partis politiques de gauche arlésiens s'associent à la manifestation arlésienne contre le projet de loi de "sécurité globale". Le rendez-vous est fixé à 10h30 devant la sous-préfecture. "L'appel à la marche de nos libertés" indique: "La loi dite de Sécurité Globale a été votée en première lecture à l'Assemblée Nationale. Ce texte contient de nombreuses atteintes, en particulier à la liberté d'informer, à nos libertés publiques et fondamentales, à celles liées au droit à la vie privée, au principe d'égalité et à des principes constitutionnels de légalité des peines et délits. (...) Par ailleurs, cette loi, renforce considérablement les pouvoirs de surveillance des forces de l'ordre. (...) Cette escalade autoritaire est d'autant plus inquiétante qu'elle trouve un écho dans notre localité avec la décision, votée lors du dernier conseil municipal par le maire et sa majorité, d'armer les policiers municipaux. (...) Il est urgent de rassembler toutes les forces syndicales, associatives, politiques et culturelles du pays qui s'opposent au Nouveau schéma national du maintien de l'ordre ainsi qu'à la Loi sécurité globale, avant qu'elle ne soit soumise au Sénat."

Travaux : fermeture de la rue Vernon

En raison des travaux de réhabilitation de l'hôtel de Vernon (ex-maison Derivieux), dans le but d'accueillir la fondation Lee Ufan, dédiée à l'art contemporain, la rue Vernon sera fermée à la circulation du 7 au 18 décembre 2020. Une déviation sera mise en place par la rue des Arènes. Le chantier sera interrompu pendant les fêtes et reprendra du 4 janvier au 26 février 2021.

PETR du Pays d'Arles : appel à projets du programme Leader

Le PETR du Pays d'Arles lance sa 10^e campagne d'appels à projets du programme LEADER. Une campagne dite "express". Ce programme est à destination des porteurs de projet publics ou privés et vise à les accompagner techniquement et financièrement, du montage jusqu'au bilan du projet réalisé. La remise d'une ébauche de la fiche-projet doit avoir lieu au plus tard le 11 décembre 2020. Le présent appel à projets restera ouvert jusqu'au 11 janvier 2021 (date butoir de remise de la version définitive de la fiche projet).

► Pour tout nouveau projet, contactez au plus vite l'animateur LEADER: Romain FRANCOU, ☎ 06 29 82 43 86 Animation.leaderville-arles.fr De nouveaux appels à projets seront relancés (date prévisionnelle d'ouverture : février 2021)

N.B.A.

ARLES_001